

BULLETIN MUNICIPAL

MONTRET

Marchés festifs

Journée écocitoyenne

Concert « Garçon, la note ! »

Une micro-crèche à Montret

JUILLET 2021

INFO SERVICES

MAIRIE

Heures d'ouverture :

Lundi : 8h—12h30

Mardi : 8h—12h30

Mercredi : 8h30-12h / 13h30—18h

Jeudi : 8h—12h30

Vendredi : 8h—12h30

Tel : 03.85.76.50.60

Mail : mairie.montret@wanadoo.fr

Site : www.montret71.fr

Horaires d'ouverture vacances d'été

12 et 13 juillet

9 au 29 août

Du lundi au vendredi de 10h à 12h

DÉCHETTERIE SAINT-ANDRÉ-EN-BRESSE

Pour les déchets plus volumineux ou qui ne sont pas pris par le tri sélectif, la déchetterie la plus proche est celle de St André en Bresse.

ÉTÉ

du 01/04 au 31/10

mercredi

de 9h à 12h

samedi 9h-12h / 14h-18h

HIVER

du 01/11 au 31/03

mercredi

de 9h à 12h

samedi 9h-12h / 14h-17h

SERVICES MÉDICAUX

Maison Médicale (médecins, kinésithérapeutes, gynécologue) : 03 85 76 51 60

Infirmières : 06 10 12 38 01

Diététicienne : Mme Sonia GANDREAU

06 24 62 76 50

Dentiste : 03 85 72 24 47

Pharmacie St Loup : 03 85 76 55 80

GROUPE SCOLAIRE

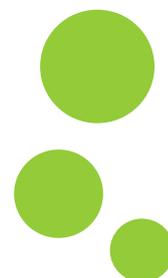
Le groupe scolaire de Montret regroupe les classes de Maternelle Petite, Moyenne et Grande Sections, CP et CE1. Ces groupes sont partagés en trois classes.

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 sont accueillis par l'école de Savigny-sur-Seille, dans le cadre du RPI.

Le groupe scolaire de Montret accueille également dans son enceinte la cantine scolaire et la garderie périscolaire.

Ecole de Montret : 03 85 76 53 71

Ecole de Savigny-sur-Seille : 03 85 74 98 46



MOT DU MAIRE

Nous y voilà enfin, nous retrouvons petit à petit certaines libertés perdues... Ça fait du bien de pouvoir se balader, d'aller chez nos proches et amis sans se soucier de sa montre. Quel bonheur aussi de pouvoir se retrouver sur notre magnifique marché de producteurs autour d'un verre et des merveilleux mets proposés par les producteurs locaux dans une ambiance festive. Bien entendu il faut continuer à rester vigilant, a minima pour faire en sorte de conserver ses petits plaisirs du quotidien retrouvé.

Ce qui est certain, c'est que la crise sanitaire n'a pas eu d'incidence sur l'engagement de chacun des membres du conseil municipal qui n'a pas ménagé ses peines tout au long de ce premier semestre où les réunions de travail s'enchaînent les unes derrière les autres, que ce soit autour de la révision de notre PLU, la rénovation de la traversée de notre village, la réflexion sur l'aménagement du futur atelier municipal et ses vestiaires, sans oublier notre engagement au sein de notre communauté de communes BLI.

Sinon, je regrette qu'à chaque bulletin municipal il nous faille rappeler quelques règles de bon sens pour améliorer le quotidien de chacun d'entre nous. Quoi de plus simple que de mettre ses détritrus dans une poubelle pour faire en sorte qu'ils ne s'envolent pas. Chacun peut écouter de la musique chez soi tout en respectant ses voisins, en limitant le volume, sans oublier les Bass qui engendrent ces boum boum que l'on entend à l'autre bout du village. Je ne reviendrai pas sur les feux de plastique ou d'herbe qui engendrent des nuisances olfactives. A chacun de faire ou poursuivre ses efforts pour que le vivre à Montret se fasse dans le respect de l'autre et l'entente cordiale.

A la veille de ces vacances estivales très attendues par bon nombre d'entre nous, je vous souhaite dans cette liberté partiellement retrouvée de passer des moments agréables, que ce soit sur votre lieu de vacances pour ceux qui partiront, que ce soit à travers des repas de famille ou entre amis. Les marchés des producteurs du 14 juillet et 25 août, le concert "Garçon la note" du 25 juillet porté par notre office du tourisme de la Bresse Bourguignonne en collaboration avec le Coq au vin, sont autant d'évènements pour nous retrouver et passer un moment de joie festif, notamment pour ceux qui n'auront pas l'opportunité de partir en vacances.

Bon été à tous !

Stéphane BESSON



MARCHÉ DE MONTRET ET CONCERT



Marché festif

Malgré l'année délicate que nous venons de passer, le marché des producteurs a décidé de tenir la voile en choisissant de réaliser celui-ci tous les mois. En effet, ce rendez-vous a connu un fort succès et a fidélisé une clientèle satisfaite de pouvoir conserver un semblant de vie "d'avant" dans des conditions appropriées. Nous avons pu constater la satisfaction de nos chers clients par une fréquentation régulière et fidèle. Nos événements d'été nous distinguent de la multiplication de ce genre d'événements dans le secteur.

Lors du dernier marché, les Aper'aux Fermes ainsi que nos animations ont apporté un petit vent de nouveauté. Nos producteurs ont apprécié le soutien apporté par la commune durant ces périodes délicates, car certains n'ont que ce genre d'événements pour réaliser leurs ventes.

Le marché de juillet tombe "le 14" et pour l'occasion un concert du groupe "Tino and co" aura lieu ; la bibliothèque de Louhans se joint à nous pour nous faire profiter de ses jeux géants, ce qui sera idéal pour une sortie en famille !! Nous en profitons pour vous informer qu'exceptionnellement le marché du mois d'août se déroulera le 25 afin de profiter du retour des vacanciers !

Concert « Garçon la note »

Dimanche 25 juillet, l'office du tourisme du pays de la Bresse Bourguignonne a retenu notre commune pour l'organisation de l'un des 15 concerts dans le cadre des journées « Garçon la note » (liste des concerts tout au long de l'été sur le site de l'office du tourisme).

Ces concerts sont rattachés obligatoirement à un bar restaurant de la commune. C'est donc fort logiquement que « le Coq au vin » a souhaité participer à cette manifestation et recevra le groupe : « Swing me tight » le 25 juillet de 20 h à 21h30.



UNE MICRO-CRÈCHE À MONTRET

Depuis quelques temps nous sommes alertés par les difficultés qu'éprouvent certaines familles à trouver un mode de garde pour leurs enfants, non seulement sur notre commune mais aussi aux alentours.

Dans nos régions rurales, le mode de garde le plus adapté est celui proposé par les Assistantes maternelles agréées. C'est un mode plutôt souple. Toutefois, celles-ci sont de moins en moins nombreuses. Ce n'est pas le lieu d'en analyser les raisons ici et nous remercions toutes celles, qui sur Montret et ses environs, continuent de proposer ce service indispensable.

La compétence « Enfance-jeunesse/petite enfance » est une compétence intercommunale. La construction d'un espace public tel qu'une micro-crèche ne relève pas de la commune. Une étude vient d'être réalisée par Bresse Louhannaise Intercom' et nous constatons une réelle carence d'offres de garde pour jeunes enfants. La création d'une micro-crèche publique, gérée par BLI est longue ; c'est pourquoi, devant l'urgence nous avons encouragé le projet présenté par Madame Sauvage qui est d'installer une micro-crèche privée à Montret. Madame Sauvage n'est pas débutante en la matière car elle dirige déjà 2 autres micro-crèches. Après bien des difficultés, des jours de recherches d'un local, des déceptions suite au passage de la commission de sécurité, le local a enfin été trouvé.

La micro-crèche devrait ouvrir au lotissement « Le Vallon » courant novembre. Conformément à la législation, elle accueillera 10 jeunes enfants, puis 12. Le service ne doit pas être conçu comme une concurrence aux autres modes de garde mais comme un complément, trop de familles faisant des kilomètres pour faire garder leurs enfants.

Les horaires d'ouverture seront de 6h30 à 19h30 du lundi au vendredi.

Coordonnées : 06 15 67 22 93

Rappelons qu'à Montret, les assistantes maternelles de notre commune et des environs disposent du service intercommunal du REPAM, Relais Enfants Parents Assistantes Maternelles, situé derrière la mairie.

L'animatrice du REPAM du secteur propose 2 matinées par semaine des animations pour les assistantes maternelles et les enfants qu'elles gardent. Les parents peuvent aussi s'y joindre. Temps récréatifs, musicaux, de relaxation, mini-spectacles, etc ...

Les REPAM délivrent également des informations aux familles et aux assistantes maternelles (liste des assistantes maternelles du territoire, contrat de travail, fiche de paye, congés, etc.).

Bureau : 18, rue du Capitaine VIC- 71500
Louhans-Châteaurenaud - 03 85 75
06 54



BUREAU DE POSTE

Comme chacun d'entre vous, nous ne pouvons que regretter la réduction des heures d'ouverture de la Poste de Montret. Le groupe La poste poursuit inéluctablement d'appliquer à la lettre les accords du Contrat de Présence Postale Territoriale (CPPT) coconstruit par l'État, l'Association des maires de France (AMF) et des présidents d'intercommunalité et Le Groupe La Poste.

Sans rentrer trop dans les détails ce CPPT indique que l'amplitude horaire d'ouverture d'un bureau postal est proportionnelle à la fréquentation de celui-ci. C'est dans ces conditions que la poste s'est vu attribuer 16 heures d'ouverture à compter d'avril 2021 perdant ainsi 2 heures d'ouverture hebdomadaire. A terme nous arriverons à 12 h d'ouverture semaine, la CPPT prévoyant que la poste ne peut aller en-dessous de ces 12 heures d'ouverture. Très vite nous ne pouvions que nous interroger sur la pertinence du maintien du bureau postal au sein de notre village sur des créneaux d'ouvertures aussi limités. C'est pourquoi il est apparu, après plusieurs rendez-vous avec le groupe la poste et les échanges avec les maires des communes avoisinantes, que pour conserver un service correspondant aux besoins des administrés il nous fallait travailler sur des solutions alternatives. Très vite la solution d'un Relais poste commerçant s'est imposée à la configuration du village, de ses infrastructures et de son organisation. Cette formule permet de conserver sur la commune une partie des services rendus par la poste mais le tout porté par un commerçant du village. Avantage supplémentaire, le commerçant assurant cette prestation Relais postal bénéficie d'une petite rétribution du groupe la poste qui peut permettre parfois d'asseoir l'activité principale.

Au vu de tous ces éléments, le conseil a adopté en séance du 4 juin la mise en place d'un relais poste commerçant au sein du bureau de tabac à compter de 2022. Ce choix permettra de garantir de très larges créneaux d'ouverture pour bénéficier des services de la poste, tout en permettant de pérenniser économiquement dans le temps ce petit commerce du village. Ci-dessous les services proposés au sein d'un relais poste commerçant :

Prestations et services courrier		La Poste Relais	Bureau de Poste
Vente de produits courrier	<i>Timbres</i>	Oui	Oui
	<i>Enveloppes « prêt-à-Poster »</i>	Oui	Oui
Vente de produits colis	<i>Colissimo</i>	Oui	Oui
	<i>Chronopost</i>	Non	Oui
Vente autres produits	<i>Vente de recharges de téléphonie mobile</i>	Non	Oui
Retrait de documents, marchandises ou colis avisés, y compris plis recommandés	<i>Courrier et colis</i>	Sauf valeurs déclarées	Oui
Dépôt et affranchissement du courrier et du colis, y compris plis recommandés	<i>Pesée des lettres et colis</i>	Oui	Oui
	<i>Dépôt et affranchissement des lettres</i>	Oui	Oui
	<i>Dépôt et affranchissement des colis</i>	Oui	Oui
Prestations financières		Relais Poste	Bureau de Poste
Opérations financières de base	<i>Retrait sur CCP ou livret d'épargne</i>	150 € par 7j et par compte en espèces (réservé aux clients montretois)	Oui
	<i>Versement ou virement CCP / livret</i>	Non	Oui
	<i>Emission et paiement de mandats ordinaires</i>	Non	Non
Conseil financier	<i>Argent ou quotidien, placements, épargne...</i>	Au Bureau Conseil le plus proche	Oui

L'IMMOBILIER À MONTRET

Une Agence Immobilière à Montret !



En ce début d'année 2021, notre commune a vu s'installer sur son territoire une agence immobilière avec à sa tête Dragana Bulbic. C'est en provenance de la région parisienne et suite à un séjour dans la région que cette dernière et son compagnon ont décidé d'acheter une maison à Montret dans le hameau de Montroux.

Forte d'une expérience de 15 années en gestion locative pour des institutionnels (gestion de biens, du patrimoine de grandes sociétés) et titulaire d'un master en immobilier, Dragana Bulbic a voulu faire évoluer son entreprise sous une enseigne non franchisée.

L'agence 2B IMMO offre ses services pour tous types de biens allant des terrains jusqu'aux habitations, en pas-

sant par les locaux commerciaux. Cette agence a pour objectif d'accompagner sa clientèle avec confiance et professionnalisme en s'occupant de la vente, de la vente en viager, de la location et de la gestion des biens immobiliers (rédaction et signature des baux d'habitation, suivi des dossiers, états des lieux, représentation du bailleur, suivi de travaux...).

Vous pouvez contacter 2B IMMO par téléphone au 03.85.76.74.53 ou 06.31.08.48.80 ; par mail : nouscontacter@2-b-immobilier.fr info sur le site : www.2-b-immobilier.fr Facebook : 2B Immo en Bresse

Maison GONTIER

Comme chacun a pu le lire sur l'un des comptes rendus du conseil municipal, nous avons eu la bonne surprise de recevoir un courrier de l'office notarial Guigue Frérot demandant à la commune de Montret si elle acceptait de recevoir un legs de la part de Madame Gontier Andrée. Ce courrier précisait que ce legs était composé d'une maison située au 1 rue des Cerisiers (au lotissement des Vergers). C'est sans surprise que le conseil municipal en date du 26 mars 2021 a accepté ce legs. Si celui-ci fut une vraie surprise pour bon nombre d'entre nous, plusieurs Montretois connaissaient les intentions de Madame Gontier.

Qui étaient donc Madame et Monsieur Gontier ? Pour répondre à cette question il est apparu très vite que notre meilleur interlocuteur serait Mr Jean Charles Carlot, maire honoraire de la commune et proche voisin de Mme Gontier.

Andrée Gontier décédée le 1er décembre 2020 à l'âge de 96 ans, a été mariée à Raoul Gontier, décédé en 2016 à l'âge de 96 ans. Ils feront construire leur maison au lotissement des Vergers en 1977 après avoir habité quelques années au lieu-dit le Bertoux dans la maison située actuellement sur le site de l'entreprise "Radot Levage". Monsieur Gontier exerçait le métier de Gendarme (garde républicaine à Paris et ensuite sur Marseille). Une fois à la retraite, Mr Gontier s'investira dans la commune en tant que conseiller municipal de 1971 à 1983.

Sans enfant et sans famille proche, il était important pour Madame Gontier de léguer sa maison à la commune de Montret le jour de sa mort et ainsi en faire profiter notre collectivité. A ce stade, la mairie de Montret n'est toujours pas propriétaire de cette maison, c'est pourquoi aucune décision quant à son devenir n'a été validée. Seule certitude, cette maison restera dans notre esprit collectif « la Maison Gontier ».



VISITE DU SOUS-PRÉFET



Vendredi 23 avril, le Sous-Préfet de Louhans, Monsieur DEBORDE Philippe a souhaité rencontrer le maire et une petite partie (COVID oblige) de son équipe municipale afin de découvrir la commune et échanger sur les différents projets engagés et envisagés pour notre village.

Au vu de la météo très clémente du mois d'avril, nous avons proposé à Monsieur le Sous-préfet, accompagné de son Secrétaire Général adjoint Monsieur Gourillon, de passer notre matinée de travail non pas au sein de la mairie mais au sein du village pour présenter concrètement nos infrastructures et nos projets.

C'est donc sous un magnifique soleil que nous avons déambulé durant plus de 3 heures à pied au travers de la commune. Hasard des calendriers nous recevions la veille de cette visite, un avis favorable du préfet de Saône et Loire relatif à l'obtention d'une subvention de l'état pour le financement de notre projet d'aménagement de la traversée du bourg. Ainsi nous avons pu expliquer concrètement les attentes de ce projet en appuyant nos propos, et bien entendu, en pointant les zones dangereuses de cette traversée notamment pour les cyclistes et les piétons.

Cette visite fut l'occasion pour le maire d'interpeler l'état sur la fermeture annoncée de la poste durant 3 semaines consécutives sur le mois d'août 2021 et notre volonté de nous battre pour avoir un service minimum tout au long de l'été. L'état étant membre de la Commission Départementale de Présence Postale Territoriale (CDPPT), Monsieur Deborde nous a assuré de son soutien et qu'il restait à notre écoute sur l'évolution de ce dossier.

Tout au long de la visite des échanges formels, parfois informels, ont eu lieu entre le maire, ses adjoints et Monsieur le sous-préfet et ses services. Au-delà de la visite de la commune, ce fut un moment important pour nous, élus, de partager les préoccupations de notre commune et les difficultés rencontrées par certains de nos administrés.



JOURNÉE ÉCOCITOYENNE



Dimanche 21 mars, ce n'est pas moins d'une quarantaine de personnes qui a répondu favorablement à l'invitation de la commune pour cette première journée éco-citoyenne. Tout au long de la matinée, répartis par petits groupes de 5 à 6 personnes, adultes et enfants ont débarrassé la commune des divers débris des fossés et abords des routes. Au-delà des traditionnels sacs en plastiques, bouteilles et paquets de cigarettes, quelques objets plus insolites ont été ramassés comme un WC chimique, une pelle, et plus co-casse, un string oublié au bord de la route...

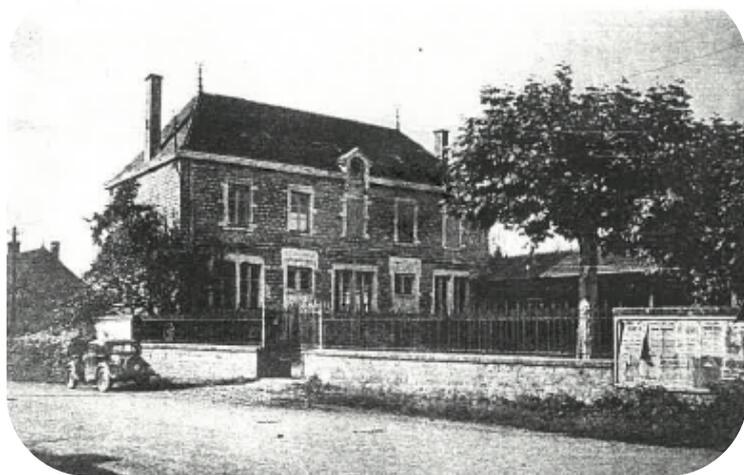
Au terme de cette matinée de labeur, nous nous sommes retrouvés pour boire un coup tous ensemble. Promis, une fois terminées, les cannettes ont été mises directement dans le conteneur approprié de l'un des deux points propres de la commune.

Merci à tous les participants et à l'année prochaine pour une nouvelle édition.



LA SAGA DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Episode n°1 : La Mairie



Il était une fois la Mairie de Montret.

A 176 ans, cette belle dame est toujours rayonnante.

Il faut dire qu'elle a connu quelques liftings.

C'est en 1845 que fut édifïée la »Maison commune «.

A sa construction elle comprenait :

- « L'école primaire de garçons » avec 2 salles et un logement de fonction puis un garage,
 - La mairie au 1er étage, « « Liberté, Egalité, Fraternité »,
 - Un auditoire pour la « Justice de Paix », utilisé ensuite comme salle du Conseil et salle des mariages ;
- Nous pouvons toujours lire ces trois missions, gravées sur la façade du bâtiment actuel.

Evidemment, à cette époque, comme nous l'avons

signalé, l'école n'était pas mixte, et jusqu'en 1905 les filles étaient accueillies dans le bâtiment de l'ancienne gendarmerie. Elles quittèrent ce dernier au moment de la construction de l'école actuelle. (Cela vous sera raconté dans un prochain épisode). 1905, date essentielle pour notre société française, avec la loi de 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat, qui pose les règles de la laïcité en France, l'un des textes fondateurs de la République française.

Les classes sont devenues mixtes après la seconde Guerre mondiale et ce bâtiment a accueilli, outre la mairie, 2 classes jusqu'en 1980. Jean-Charles Carlot, ancien maire et ancien directeur d'école, y a enseigné de 1969 à 1980.

A la création du RPI (Montret-Savigny/Seille- St Etienne en Bresse), la mairie se déplaça de l'autre côté de la rue. Les locaux sont devenus ceux de l'école maternelle, la salle du conseil devenant alors salle de repos pour les enfants. La seconde classe située après le préau servira d'abord de salle de judo, puis de salle d'évolution pour la maternelle, et enfin de salle de repos quand la maternelle aura besoin de s'étendre en raison d'une fréquentation plus importante. Tout le rez-de-chaussée sera donc consacré à l'enseignement. C'était en 2010.

En 2004, le chauffage au gaz fut installé, la cour enduite d'enrobé, de nouveaux jeux d'extérieur implantés en 2007. La partie se situant derrière la mairie et qui servait de remise au logement de fonction a été réaménagée pour y accueillir la garderie périscolaire de 2009 jusqu'en 2015.

Après la fusion de la Communauté de communes du Canton de Montret avec celle du canton de Louhans, ce local fut mis à disposition de la nouvelle Communauté de Communes Cœur de Bresse pour servir de REPAM (Relai Enfants Parents Assistantes Maternelles). C'en est toujours son utilisation.

En 2015, c'est le grand déménagement. Avec l'extension et la rénovation de l'école (des filles) route de Louhans, la maternelle va trouver de nouveaux locaux bien plus fonctionnels.

Dans le jeu des bâtiments tournants, la mairie quitte l'emplacement qu'elle occupait depuis 1980 (un autre épisode de notre saga) pour retrouver son berceau. En effet, elle laissa la place libre à la pharmacie afin que celle-ci se rapproche du centre du village et de la maison médicale.

Pendant quelques mois, la mairie, sa secrétaire et les membres du conseil municipal ont apprécié le charme atypique de ce bâtiment, au plancher vacillant dont les lames de parquet s'enfonçaient, aux fenêtres faisant office de ventilation, au volume aéré procuré par une belle hauteur de plafond. Le lifting était plus que nécessaire. Fin 2016, les bureaux se sont confinés dans les quelques mètres carrés de la bibliothèque (au moins il n'y faisait pas froid !), les travaux ont été confiés au cabinet d'architecture Pierre Raynaud à Tournus. Les travaux ont débuté en 2017 et elle fut fonctionnelle en 2018.

Désormais, tout le rez-de-chaussée est dédié aux services administratifs de la mairie, dans un cadre sobre mais agréable. Le toit du préau a été rénové et l'annexe transformée en salle des mariages ou de réunions. Nous l'avons baptisée « salle Andrée Bouchard ».

Toute pimpante, elle fut inaugurée en présence de la population et des représentants de l'Etat et de diverses collectivités le 8 juin 2019.

INFOS DIVERSES

« Part'âge »

L'IREPS de Bourgogne Franche Comté (Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé) est une association d'éducation et de promotion à la santé qui intervient auprès d'un public varié afin de développer leur capacité à faire des choix pour leur santé et leur bien-être.

Celle-ci propose aux personnes âgées de la commune de Montret des ateliers pour promouvoir leur lien social et leur bien-être par le renforcement des compétences psychosociales.

Leur objectif est de soutenir la place des personnes âgées en renforçant leur habileté, leurs interactions sociales et en favorisant leur participation au sein d'un groupe.

Si ce type d'animation vous intéresse, merci nous l'indiquer en mairie avant le 31 juillet. S'il y a suffisamment de participants, l'IREPS mettra en place 10 ateliers à partir de septembre 2021 .



Vente d'un chêne communal

Lors de la journée éco citoyenne du 17 mars 2021, l'un des participants a, d'un œil avisé, remarqué qu'un chêne présent sur le bas-côté rue des Cadolles des Bois, présentait des signes de « méforme ».

Après vérification, cet arbre se situe bien sur une parcelle en excédent de voirie et appartient donc à la commune !

L'état sanitaire de cet arbre n'a pas permis de trouver d'autre solution que celle de procéder à son abattage.

Le conseil municipal a commencé une réflexion afin que la vente de ce chêne contribue à servir une cause environnementale au sein de notre commune ... qu'on se le dise !



Un invité printanier !

Depuis l'arrivée du printemps, de nombreux Montretois ont pu remarquer la présence d'une colonie de « drôles d'oiseaux »... C'est l'une des conséquences du réchauffement climatique : le héron garde-bœufs, un oiseau échassier blanc et beige avec un bec jaune vit normalement dans des milieux tropicaux ; il y a 30 ans il n'était présent qu'en Camargue !

Ce héron garde-bœufs qui, comme son nom l'indique, aime vivre avec les bovins, se trouve souvent dans les champs au pied des vaches ou des chevaux. Au coucher du soleil, on le repère aussi à son cri quand il s'installe dans les arbres pour la nuit. Il se nourrit principalement d'insectes, de lézards, d'amphibiens et de petits rongeurs.



INFOS DIVERSES

Guide pratique des bonnes relations de voisinage

- **Terrains non entretenus** : tout terrain à moins de 50 mètres d'une habitation voisine se doit d'être entretenu pour ne pas être source de nuisance pour les voisins (prolifération des ronces et autres mauvaises herbes, animaux indésirables, vipères), voir l'article L 2213-15 du code général des collectivités territoriales.
- **Brûlage de déchets verts** : le brûlage de déchets verts est interdit et ne doit en aucun cas provoquer de gêne pour le voisinage (voir Règlement Sanitaire Départemental).
- **Bruit** : Les appareils occasionnant du bruit ne sont autorisés que de :
 - ⇒ 8h à 12h et de 14h à 19h du lundi au vendredi,
 - ⇒ 9h à 12h et 15h à 19h les samedis,
 - ⇒ 10h à 12h les dimanches et jours fériés(voir arrêté préfectoral concernant la réglementation sur le bruit).
- **Animaux errants** : il est interdit de laisser divaguer les animaux sur la voie publique sous peine de mise en fourrière (voir article L.211-19-1).



LES BACS JAUNES ARRIVENT ! ON VOUS DIT TOUT

SEPTEMBRE 2021

1



Début de la distribution des bacs jaunes.

DECEMBRE 2021

2



Fin de la distribution des bacs jaunes

31 JANVIER 2022

3



Lancement du nouveau ramassage

4 INFORMATIONS À CONNAÎTRE

- VOUS RECEVREZ UN PREMIER COURRIER D'INFORMATIONS PENDANT L'ÉTÉ

- LES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES JAUNES N'EXISTERONT PLUS.

- LES COLLECTES SE FERONT UNE SEMAINE SUR DEUX (UNE SEMAINE LES EMBALLAGES RECYCLABLES DANS LE BAC JAUNE ET L'AUTRE SEMAINE LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES DANS LE BAC GRIS)

- UN COURRIER VOUS INDIQUANT LE NOUVEAU JOUR DE VOTRE COLLECTE VOUS SERA ENVOYÉ DÉBUT JANVIER 2022. AVANT LE 31 JANVIER N'UTILISEZ PAS LE BAC JAUNE !

INFOS DIVERSES

FNATH : Association des Accidentés de la vie

Association reconnue d'utilité publique, la FNATH comprend environ 100 000 adhérents.

Ses missions :

Prévention : Elle développe des campagnes de prévention aux risques d'accidents (domestiques, souffrance au travail, de la route etc.).

Revendications et défense collective

Accompagnement individuel : des personnes accidentées de la vie et leurs familles dans leurs démarches juridiques et administratives.

Amélioration du quotidien des personnes accidentées : propositions de solutions concrètes pour améliorer le quotidien (loisirs, épargne, services à la personne etc.).



FNATH—Section de Louhans
Président : RENOUD Jean-Jacques
620 Impasse du Caton
71470 MONTPONT EN BRESSE
Tel : 03 85 72 93 89

La Maison France Services située à Saint Etienne en Bresse

La commune de St Etienne en Bresse disposait déjà depuis 2017 d'une Maison de Services au public (MSAP). Celle-ci a été labellisée « Espace France Services » en janvier 2021 et est à disposition de tous les habitants du territoire. Qu'est-ce que plus précisément le **Programme France Services** ? France Services est un nouveau modèle d'accès aux services publics pour les Français. Il vise à permettre à chaque citoyen quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien. Le but est que chaque personne ait une Maison France Services à moins de 30 minutes de chez soi. C'est un espace mutualisé au territoire.

Récemment labellisée, la Maison France Services est à votre écoute pour vos relations avec les services de l'administration : Pôle-Emploi, CAF, CPAM, MSA, Mission locale de Louhans, Assurance Retraite, services ANTS, etc. Vous trouverez dans ses locaux, 2 postes informatiques avec connexion internet permettant de faire les inscriptions et actualisations à pôle-emploi, les mises à jour de dossiers CAF ou autre. Vous trouverez aussi de l'aide à la constitution de dossiers, des renseignements et des formulaires des différents prestataires, etc.

Adresse :

17 place de la Mairie
71370 Saint-Étienne-en-Bresse
Tél : 03 85 96 41 18

Courriel : mairie.st.etienne-en-bresse@wanadoo.fr

Site web : <https://www.maisondeservicesaupublic.fr>

Horaires d'ouverture (Pendant la crise sanitaire téléphoner avant de se déplacer) :

Le Lundi : de 14h00 à 18h00

Le Mardi : de 08h30 à 12h00 de 14h00 à 17h00

Le Jeudi : de 08h30 à 12h00

Du Vendredi au Samedi : de 08h45 à 12h00



INFOS DIVERSES

Le Bon Samaritain : une appli qui sauve des vies

La prise en charge de l'arrêt cardiaque en France constitue un enjeu de santé publique majeur car l'arrêt cardiaque est responsable de la mort de plus de 50 000 personnes par an. Le taux de survie moyen d'une victime d'un arrêt cardiaque est seulement de 7,5% en France. Ce faible pourcentage s'explique, en partie, par l'absence d'une pratique rapide de réanimation cardiaque par les témoins et l'utilisation trop tardive d'un défibrillateur cardiaque.

Aussi, de nombreuses applications se développent, ayant pour objectif de gagner du temps pour prodiguer les premiers soins à une personne en détresse dans l'attente de l'arrivée des secours publics. C'est le cas notamment de celles relatives au recensement et à la mise à disposition des défibrillateurs automatisés externes à proximité d'un événement (Staying Alive) ou celles relatives à l'engagement d'un citoyen secouriste (Sauv Life, le Bon Samaritain).

Tout le monde peut jouer un rôle et peut télécharger **l'application Staying Alive** pour être recensé en tant que tel :

- 1. Vous avez un diplôme de secouriste** : vous pouvez aller directement auprès de la personne pour prodiguer les premiers secours.
- 2. Vous n'avez pas de notion de secourisme** : vous pouvez aller chercher le défibrillateur à proximité pour faire gagner du temps au secouriste déjà sur place.
- 3. Vous êtes intéressé pour être habilité aux gestes de premiers secours** : rapprochez-vous des organismes de formation agréés et de l'Union Départementale des Sapeurs-pompiers de Saône-et-Loire qui fait également partie prenante de ce projet.



Présentation d'un jeune Montretois

Steven MICHAUDET est un jeune montretois pleinement investi dans la vie du village, ce pourquoi nous avons souhaité présenter ce portrait.

Steven est né en 2006, a effectué sa scolarité au collège Henri Vincenot de Louhans, et sera intégré cette prochaine année scolaire au CFA de Saint-Marcel. Il s'est engagé à diverses reprises pour la commune :

- bénévole aux donneurs de sang de Montret, il prête main forte lors de la distribution des repas,
- bénévole également au comité des fêtes lors des manifestations,
- lecteur des messages lors des cérémonies des anciens combattants et des commémorations des 2 guerres, il a trouvé tout naturel d'être porte-drapeau.

Merci à Steven pour cet engagement communal.



HOMMAGE



Jacqueline FONTAINE, née en 1948, nous a quittés le 15 mai 2021 à l'âge de 74 ans.

Elle a débuté sa carrière d'enseignante par des remplacements notamment à Montret, avant d'être nommée titulaire à Saint-André-en-Bresse. Elle a ensuite été affectée dans d'autres communes bressanes avant d'exercer plusieurs années à Allériot, soit de 1978 à 1990. Enfin, elle a rejoint l'école Henri Varlot à Louhans en maternelle où elle a y terminé sa carrière.

Figure très active sur la commune depuis sa retraite de l'éducation nationale, Jacqueline a notamment été conseillère municipale et adjointe durant 2 mandats.

Elle a tenu la bibliothèque de Montret (autrefois située à l'étage de l'actuelle mairie et, à leur mise en place, dans les locaux plus récents derrière le bureau de tabac).

Elle est à l'origine de 5 expositions sur la commune sur différents thèmes :

- 1) La première guerre mondiale (avec visites des élèves, y compris ceux scolarisés à Savigny-sur-seille).
- 2) L'école de Montret
- 3) L'eau en Bresse
- 4) Montret autrefois
- 5) Les églises du canton

Elle est à l'initiative du prix Racouchot pour l'école de Montret. Ce prix, créé en 1999 par Louis Racouchot et son épouse Madeleine, rappelle l'attachement de ces derniers à l'école rurale, laïque et républicaine. Le dossier, ficelé par Jacqueline Fontaine, a permis à l'école de Montret de recevoir en mai 2017 une somme de 250,00 € remise par le petit-fils de M. Racouchot au bénéfice de la coopérative scolaire.

Ce jour-là, les élèves de l'école avait préparé un discours et chanté en remerciement.



MONTRET AUTREFOIS

